

C.P.A.M de PARIS

Direction des Ressources Humaines
Département Juridique

DETERMINATION DES PERIODES ROUGES
DANS LE CADRE DE LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

(Application de l'article 7.1.d du PA du 04/07/01)

(Période du lundi 2 janvier 2017 au dimanche 31 décembre 2017)

L'avis du Comité d'Entreprise est demandé pour la détermination des périodes rouges de l' **Année 2017**.

Pour l'année 2017, la plupart des Directions ont défini 6 semaines de périodes rouges en fonction des contraintes particulières de leurs services :

DIRECTIONS	DATES
<u>DIRECTION GENERALE</u>	4 semaines : Du 17/07/17 au 13/08/17 2 semaines : Du 18/12/17 au 31/12/17
<u>DIRECTION DU SERVICE, DES PRESTATIONS ET DES RELATIONS AVEC LES ASSURES ET PARTENAIRES</u>	1 semaine : Du 02/01/17 au 08/01/17 4 semaines : Du 01/05/17 au 28/05/17 1 semaine : Du 25/12/17 au 31/12/17
<u>DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</u>	4 semaines : Du 17/07/17 au 13/08/17 2 semaines : Du 18/12/17 au 31/12/17
<u>DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE LA GESTION DU RISQUE D'ILE-DE-FRANCE</u>	4 semaines : Du 02/01/17 au 29/01/17 2 semaines : Du 13/03/17 au 26/03/17
<u>AGENCE COMPTABLE, DIRECTION DES FINANCES, DE LA COMPTABILITE ET DE LA MAITRISE DES RISQUES</u>	4 semaines : Du 17/07/17 au 13/08/17 2 semaines : Du 18/12/17 au 31/12/17
<u>A l'exception des services suivants:</u>	
* DEPARTEMENT COMPTABILITE DES PRESTATIONS - 5931	4 semaines : Du 02/01/17 au 29/01/17
* DEPARTEMENT DES COMPTABILITES GENERALE, BUDGETAIRE ET FINANCIERE - 5950	2 semaines : Du 18/12/17 au 31/12/17
* SERVICE DE GESTION DES APPLICATIFS COMPTABLES - 5934	
<u>DEPARTEMENT CONTRÔLE DES PRESTATIONS</u>	
* SERVICE CONTRÔLE DU PROCESSUS PN - 5935	4 semaines : Du 24/07/17 au 20/08/17
* SERVICE CONTRÔLE DU PROCESSUS SCOPE IJ - 5967	2 semaines : Du 18/12/17 au 31/12/17
* SERVICE CONTRÔLE DU PROCESSUS SCOPE GB/FICHIERS - 5938	

<p><u>DIRECTION DE LA REGULATION ET DES RELATIONS AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTE</u></p>	<p>4 semaines: Du 17/07/17 au 13/08/17 2 semaines: Du 18/12/17 au 31/12/17</p>
<p><u>DIRECTION DU CONTENTIEUX ET DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE</u></p> <p><u>A l'exception des services suivants:</u> Activité en lien avec la représentation devant les TASS et TCI</p> <p>* DEPARTEMENT JURIDIQUE ET DU CONTENTIEUX GENERAL - 5863 * DEPARTEMENT DU CONTENTIEUX TECH. ET DU RISQUE PROFESSIONNEL- 5871</p>	<p>4 semaines: Du 17/07/17 au 13/08/17 2 semaines: Du 18/12/17 au 31/12/17</p> <p>1 semaine : Du 09/01/17 au 15/01/17 1 semaine : Du 06/03/17 au 12/03/17 1 semaine : Du 15/05/17 au 21/05/17 2 semaines : Du 05/06/17 au 18/06/17 2 semaines : Du 04/09/17 au 17/09/17 1 semaine : Du 18/12/17 au 24/12/17</p>
<p><u>DIRECTION DE LA STRATEGIE, DES MOYENS ET DES ŒUVRES</u></p> <p><u>A l'exception du service suivant :</u></p> <p><u>DEPARTEMENT DES STRUCTURES DE SOINS ET DE PREVENTION</u></p> <p>* EXAMENS PERIODIQUES DE SANTE DE L'ENFANT -1838</p>	<p>4 semaines: Du 17/07/17 au 13/08/17 2 semaines: Du 18/12/17 au 31/12/17</p> <p>3 semaines : Du 01/05/17 au 21/05/17 3 semaines : Du 04/09/17 au 24/09/17</p>